



Communiqué de presse

Vente d'une activité de Thales :

Pourquoi L. Vigneron, PDG du groupe THALES(*),

a-t-il travesti la vérité, devant une commission de l'Assemblée Nationale ?

(*ex Thomson-CSF

Les salariés de l'entreprise Thales Services s'opposent depuis plus de 4 mois à un projet de cession d'activité qui se traduirait, à terme, par des menaces sur l'emploi et les conditions de travail.

Malgré de nombreux soutiens de parlementaires de tous bords, à ce jour les salariés se heurtent à un mur.

Aujourd'hui, 20 janvier, 300 salariés se sont regroupés au siège du groupe à Neuilly pour exprimer leur opposition au projet de cession. Une délégation intersyndicale a été reçue. Elle a demandé l'ouverture d'un moratoire sur cette cession afin de confronter les approches et les propositions de la direction et celles des représentants du personnel. La direction n'a pas été capable de répondre positivement en séance, la réponse est repoussée à une date ultérieure.

L'exaspération des salariés est grande : au refus d'ouvrir une réelle négociation, se sont ajoutés cette semaine les mensonges par omission du PDG du groupe. Lors de la réunion de la commission des affaires européennes de l'Assemblée Nationale, le PDG Luc Vigneron, à court d'arguments présentables, n'a su justifier son projet que pour un quart du personnel, ignorant les trois autres quarts, parmi lesquels ceux travaillant pour des clients significatifs tels qu'Airbus et Thales.

A la question très claire d'un député portant sur les systèmes d'information du groupe dont Thales Services est le gestionnaire des données sensibles (50% de l'activité cédée), le PDG s'est autorisé à ne pas répondre . POURQUOI ?

Les salariés se heurtent à un blocage de la part d'une direction incapable de justifier le projet par un argumentaire crédible. Reçus au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, ils se sont heurtés à la même indifférence et sont ressortis avec une impression de connivence entre le gouvernement et leur direction.

Ce projet menace leur emploi et altère leur santé. C'est pourquoi, bien que peu coutumiers des conflits sociaux, après 4 mois, ils n'ont pas d'autre choix que de franchir une nouvelle étape dans la nature de leurs actions.

Contacts

CFDT : cfdthaleservices@orange.fr

CFE-CGC : cfecgc.tsv@gmail.com

Contact Salariés : salarie.thales.bus@gmail.com

CGT : thales-services.cgt@wanadoo.fr

CGT-FO : jean-luc.gutzwiller@fr.thalesgroup.com